

**CONCOURS D'EDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET
SPORTIVES ET D'EDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES
ET SPORTIVES PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE
SESSION 2020**

REGLEMENT DE L'ÉPREUVE DU 600 M (femme) et 1000 M (homme)

Extrait du Règlement international (Art.162.1) :

Dans toutes les courses qui ne sont pas courues en couloirs, la ligne de départ sera incurvée de manière à ce que chaque athlète parte à la même distance de l'arrivée. Le départ de toutes les courses se fait au coup de feu d'un pistolet du starter tiré vers le haut, dès que le starter aura vérifié que tous les athlètes sont immobiles. L'indication sera "à vos marques" puis le coup de feu. Pendant les commandements, un athlète ne devra pas toucher le sol avec sa ou ses mains.

Tout coureur qui bousculera un autre athlète, lui coupera la route ou fera obstruction de telle manière qu'il gêne sa progression sera passible d'une disqualification pour cette épreuve.

- **Départ** : faux départs autorisés sans limitation (ex : 1 candidat A de la ligne fait un faux départ, un second départ a lieu et le candidat A n'est pas éliminé. Si, lors du second départ, un autre candidat de la ligne (autre que le candidat A) fait un faux départ, il est éliminé. A partir du second faux départ, tous les candidats sont pénalisés. Il peut y avoir un troisième faux départ, un quatrième ... jusqu'à l'élimination de tous les candidats de la même ligne. L'athlète en position « à vos marques » ne peut toucher ni avec ses mains ni avec ses pieds, la ligne de départ ou le sol devant celle-ci.
- **Arrivée** : les athlètes sont classés dans l'ordre dans lequel une partie quelconque de leur corps atteint le plan vertical du bord intérieur de la ligne d'arrivée, c'est-à-dire le torse mais pas la tête, le cou, les bras, les jambes, les mains ou les pieds, atteint le plan vertical du bord intérieur de la ligne d'arrivée.
- **Chronométrage manuel** : Le temps sera pris à partir du moment où le chronométrateur voit la flamme ou la fumée du pistolet, et jusqu'au moment où le torse de l'athlète atteint le plan vertical de la ligne d'arrivée. Les temps seront enregistrés au 1/10^{ème} de seconde supérieur.